



## PROGRAMME de vérification INIES

### Attestation de vérification de la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES)

#### Dans le cadre de la vérification de la FDES de référence :

Titre de la FDES : Profil de bardage Eclectic, Frequence®, Oceane®, Platine, Pyramida & Trapeza® de masse surfacique comprise entre 4,2 et 9,0 kg / m<sup>2</sup> en acier XCarb® de sources recyclées et renouvelables\*

\*le contenu d'acier recyclé dans l'acier XCarb® est de minimum 75%. L'électricité utilisée dans le four à arc électrique lors de la production d'acier XCarb® provient de sources renouvelables certifiées par des garanties d'origine (non comptabilisées dans le cadre de cette FDES).

Numéro d'enregistrement du programme INIES : 20240739616-FC

Date de vérification : 29/07/2024

Dernière date de vérification d'une mise à jour : 29/07/2024

Version vérifiée : 1.0

Date de fin de validité : 31/12/2029

Diffusée par : ArcelorMittal Construction France ZI – Site 1 55800 Contrisson

#### Généré pour le configurateur :

Nom du configurateur : SAVE-CONSTRUCTION.com

Numéro d'enregistrement du configurateur dans le programme INIES : 1002

Diffusé par : Centre Technique Industriel de la Construction Métallique (CTICM), Espace Technologique Immeuble Apollo, 91193 Saint Aubin France

Je soussigné, Maxime POUSSE, titulaire d'une habilitation de vérificateur par tierce partie indépendante du programme INIES, valable jusqu'en 10/2025 déclare sur l'honneur :

- avoir exercé ma mission en toute indépendance et n'avoir aucun lien de nature à nuire à mon impartialité vis-à-vis du déclarant, notamment n'être employé ni à temps plein ni à temps partiel par le déclarant ;
- ne pas avoir de lien d'intérêt, notamment économique, avec le déclarant au cours des trois dernières années ;
- ne pas avoir participé au processus d'élaboration de la déclaration environnementale, objet de la vérification.

Et atteste, sans préjudice des pouvoirs dont dispose l'Etat français pour la supervision du respect des exigences réglementaires :

- ne pas avoir identifié d'écart significatif avec les prescriptions du Programme INIES et de la norme NF EN 15804+A2 et NF EN 15804+A2/CN, les éventuels écarts non significatifs sont listés dans le rapport de vérification ;
- que les données et les informations environnementales et sanitaires figurant dans la FDES susvisée sont plausibles pour le produit objet de la FDES, le propriétaire de la déclaration reste responsable de son intégrité.

Le vérificateur  
Le 29/07/2024